

OFFRE D'EMPLOIS DIVERS ÉTÉ 2021

Les différents emplois suivants, au sein de la Municipalité pour la saison estivale 2021, sont présentement définis. Certains postes sont réservés aux étudiants lorsqu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pour poser sa candidature **il est obligatoire de compléter le formulaire prescrit**, lequel est disponible sur le site internet de la municipalité ou directement à nos bureaux ou auprès du service des loisirs.

Veillez également joindre votre curriculum vitae.

Suite à la réception des candidatures, celles-ci seront analysées et les candidats pourront être appelés à participer au processus de sélection d'un ou plusieurs des postes identifiés. Les préférences des candidats seront prises en considération. Toutefois, la municipalité se réserve le droit d'appeler les candidatures en fonction des besoins et des profils des candidats.

Toute personne appelée à participer au processus de sélection sera informée de la situation et pourra toujours refuser de participer à toute entrevue.

Nous invitons par conséquent toute personne désirant obtenir un emploi estival en 2021 à transmettre sa candidature de la manière décrite ci-dessus **au plus tard le 26 mars 2021** à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Gédéon
208, rue De Quen
Saint-Gédéon (Québec) G0W 2P0
ou par courriel : loisirs-sports@ville.st-gedeon.qc.ca

Préposés à l'accueil, à l'opération et à l'entretien – camping municipal (3 à 4 postes)

Les tâches consistent à : l'accueil des visiteurs et campeurs, la perception des revenus, la prise des réservations, l'exécution de diverses tâches d'entretien sur le terrain de camping et dans les installations sanitaires dont notamment l'entretien ménager et les divers services à la clientèle. De plus, la personne peut être appelée à réaliser divers travaux manuels sur le terrain de camping.

Le nombre d'heures se situe entre 30 et 40 heures par semaine, selon les besoins pour une durée approximative de 13 semaines. L'horaire est variable du dimanche au lundi et réparti entre 8 h et 23 h.

Aide-jardinier (1 poste)

Les principales tâches sont l'entretien des gazons, fleurs, parterres et différents espaces verts de la municipalité en soutien et en collaboration avec l'horticultrice de la municipalité.

Poste de 40 heures par semaine pour une durée d'environ 10 semaines.

LES POSTES SUIVANTS SONT RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS

Animateurs de camp de jour (4 à 6 postes)

Les principales tâches sont de planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités pour des enfants âgés entre 4 et 12 ans (maternelle complétée), assurer la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité, accompagner et veiller à la sécurité de son groupe d'enfants lors des sorties et voir à appliquer toutes les mesures sanitaires qui pourraient être en vigueur.

Le nombre d'heures se situe entre 30 et 35 heures par semaine, selon les besoins pour une durée de 8 à 9 semaines. Une formation obligatoire est offerte par l'employeur.

Le nombre de postes sera établi selon les besoins et le nombre d'inscriptions, aux activités de camp de jour.

Animateurs Coopérative jeunesse d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (2 postes)

Les principales tâches sont d'encadrer, conseiller et former une quinzaine de jeunes âgés entre 12 et 17 ans dans la mise sur pied de la coop et voir à appliquer toutes les mesures sanitaires qui pourraient être en vigueur.

Une formation obligatoire est offerte par l'employeur.

Le nombre d'heures se situe entre 35 et 40 heures par semaine, selon les besoins pour une durée de 12 à 14 semaines.

Animateur sportif (1 poste)

Sous la responsabilité du service des loisirs, les principales tâches sont de coordonner les activités du club de soccer, entraîner des équipes de soccer, gérer et soutenir l'équipe de bénévoles, accompagner et veiller à la sécurité de groupes d'enfants lors des sorties du camp de jour, accompagner et veiller à la sécurité de groupes lors des diverses sorties et cours de sports.

Une formation obligatoire est offerte par l'employeur.

Poste de 30 heures par semaine pour une durée approximative de 15 semaines.

Préposé à la bibliothèque municipale (1 poste)

Les principales tâches sont l'accueil, le service et les transactions de prêts de livres et de biens culturels auprès de la clientèle abonnée, via le système électronique de prêts, en plus d'assurer le classement des livres selon le système établi. Une formation obligatoire est offerte par l'employeur.

Poste de 20 heures par semaine pour une durée de 10 semaines.